



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **Article 1 : Généralités**

Les présentes conditions générales de vente visent à déterminer les droits et obligations du Prestataire et du Client. Elles s'appliquent dans le cadre de toutes réservations contractuelles effectuées par le client via le site [www.locaparkroissy.fr](http://www.locaparkroissy.fr)

### **Article 2 : Définition des termes**

**Prestataire :** Société LOCAPARKKROISSY

**Client :** Toute personne physique ou morale ayant réservé un emplacement de parking du Prestataire soit par l'intermédiaire du site [www.locaparkroissy.fr](http://www.locaparkroissy.fr), soit par téléphone.

### **Article 3 : Nature des prestations**

*Pour une durée déterminée ou non le prestataire met à disposition du client une place de stationnement pour un véhicule automobile.*

*Une navette gratuite effectue le transport des passagers jusqu'à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle (tous terminaux et gare).*

*A leur retour de voyage, cette même navette effectue leur transfert de l'aéroport jusqu'au lieu de stationnement de leur véhicule (16 avenue des 22 Arpents, 77230 Moussy le Neuf).*

*En aucun cas ces prestations ne peuvent être dissociées.*

*D'autres services sont proposés au client tel que la location de bâche.*

*Les prestations sont proposées 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.*

*Le parking est entièrement clôturé, gardienné et sous surveillance vidéo.*

### **Article 4 : Domaine d'application des conditions générales de ventes**

*Dès lors qu'un client effectue une réservation sur le site du Prestataire, il approuve dans son intégralité le contenu des conditions générales de ventes.*

*Toute opposition aux conditions générales de vente faite par le client ne pourra être opposable au Prestataire.*

*Toute modification des conditions générales de vente ne sera valable qu'après l'approbation expresse et écrite du Prestataire.*

*Les présentes conditions s'appliquent dans toute relation commerciale et contractuelle entre le prestataire et le client.*

**Article 5 :    *Responsabilités***

- *Le prestataire est assuré contre le vol et la détérioration consécutive au vol et contre le vol des accessoires des véhicules à la condition qu'ils soient volés avec ceux-ci.  
Compagnie d'assurance AXA.  
Les clés de chaque véhicule doivent être mises à disposition du prestataire.*
- *En aucun cas, la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée en cas de dégâts sur le véhicule (rayures, impacts, etc...) survenu pendant la prestation.*
- *En aucun cas la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée en cas de vol d'effets personnels survenu pendant la prestation. Pour éviter toute contestation le client s'engage à ne laisser aucun effet personnel dans le véhicule.*
- *La société est responsable de tout dommage quel qu'il soit, occasionné au client lors du transfert à l'aéroport. C'est pourquoi le prestataire a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la Compagnie d'assurance AXA.*
- *Le prestataire sera exonéré de toute responsabilité des dommages causés au véhicule en cas de force majeure (actes des autorités civiles et militaires, catastrophes naturelles, guerres, acte de sabotage, mesures gouvernementales, etc...).*
- *Le prestataire sera exonéré de toutes responsabilités en cas de car jacking, d'incendie et d'explosion, et de tous autres dégâts liés à des causes naturelles (tempêtes, grêles, inondations, le poids de la neige sur les toitures, etc...).*

**Article 6 :    *Souscription***

**6-a Conditions de souscription**

*Lors de sa souscription aux services proposés par le prestataire, le client doit remplir avec exactitude tous les renseignements énumérés dans le formulaire de réservation (heure de convocation à l'aéroport ou à la gare, heure de départ, heure d'arrivée, informations sur le véhicule, etc...).*

*Si le prestataire estime avoir besoin d'informations et/ou de documents supplémentaires, il peut interroger le client soit par téléphone soit par courriel. Le client devra alors les lui fournir dans les meilleurs délais.*

*Si ce dernier ne communique pas les renseignements demandés, le prestataire pourra considérer la demande de réservation comme caduque.*



*Après avoir réceptionné l'ensemble des informations nécessaires, le prestataire confirmera au client sa souscription.*

*Le client devra conserver le double de sa souscription et de sa confirmation de souscription ainsi qu'un exemplaire des conditions générales de vente.*

#### *6-b Procédure de réservation*

*Via le site internet [www.locaparkroissy.fr](http://www.locaparkroissy.fr), le client consulte les tarifs ainsi que les disponibilités du parc de stationnement.*

*Toute réservation doit s'effectuer au plus tard 48 heures avant l'heure de convocation à l'aéroport.*

*Toutefois, dans le cas d'une réservation inférieure à 48 heures, le client a la possibilité de contacter directement le prestataire (coordonnées en page d'accueil).*

*Dès que le client se trouve sur la page de réservation, il est tenu de suivre une procédure bien précise, à savoir :*

- *communiquer les informations concernant son état civil (nom, prénom, adresse) ainsi que ses moyens de communication (téléphone fixe, téléphone portable utilisé pendant son séjour, adresse mail).*
- *entrer un mot de passe*
- *communiquer les informations concernant son véhicule (marque, modèle et immatriculation)*
- *choisir le type de parking sélectionné (extérieur ou intérieur).*
  
- *indiquer sa date et son heure de départ, ainsi que son heure de convocation à l'aéroport.*
- *indiquer son terminal de départ.*
- *indiquer sa date et son heure de retour à l'aéroport.*
- *sélectionner le nombre de personnes.*
  
- *sélectionner la ou les options complémentaires choisies (location de bâche, siège bébé, réhausseur, assurance annulation, etc)*
- *signaler toutes particularités personnes à mobilité réduite, bagages encombrants, autres et observations).*
  
- *pour valider sa réservation, le client coche la case prévue à cet effet et accepte donc les présentes conditions de vente et ce sans réserve.*

*le client confirme sa réservation et accède donc à la partie modalités de paiement. Une fois sa réservation confirmée le client reçoit par mail sa confirmation de réservation, récapitulant toutes les informations saisies et options choisies. Un numéro de réservation lui est alors attribué.*



**Article 7 : Tarifs et modalités de paiement**

*Les prix des différentes prestations sont exprimées en Euros ttc.*

*Les prestations assurées par le prestataire seront facturées en fonction des services choisis par le client.*

*Le prestataire se réserve le droit de modifier les prix de ses prestations à tout moment. Ces modifications ne s'appliqueront pas aux réservations déjà enregistrées.*

*Le paiement de toute souscription s'effectue :*

- ***par carte bancaire*** via internet le jour de la réservation, au moyen de la procédure de *paiement sécurisé*. Au moment du paiement, le client devra communiquer le numéro de sa carte bancaire ainsi que sa date de validité. Après avoir validé le moyen de paiement, le prestataire envoie au client une confirmation de réservation définitive, quelques minutes après avoir effectué sa souscription.
- ***par chèque bancaire*** à adresser au prestataire sous 48 heures à compter de la souscription. Le client reçoit de la même manière une confirmation de réservation provisoire. Et à la réception du règlement, il recevra une confirmation définitive.
- ***paiement sur place***, si le délai entre la date de souscription et la date de départ ne permet pas le mode de paiement par chèque bancaire (inférieur à 48 heures).

*Les services sont facturés à compter de la date et l'heure de convocation sur le site du prestataire jusqu'à la date et l'heure de départ du véhicule de ce même site. Une marge de trois heures est comptabilisée. Au-delà de ces trois heures une journée supplémentaire sera facturée.*

*Une facturation détaillée portant sur l'ensemble des prestations fournies par le prestataire est remise au client, indiquant le prix et le libellé commercial du service choisi, ainsi que les services complémentaires payants.*

**Article 8 : Prise en charge du client**

**8-a Prise en charge du client à l'aller**



*Sur sa confirmation de réservation le client est informé de son heure de convocation sur le parc de stationnement du prestataire (30 minutes à une heure avant son heure de convocation à l'aéroport).*

*Toutefois, le prestataire se réserve le droit d'informer par mail ou par sms le client d'un changement d'horaire de convocation sur le parc de stationnement. Le client assumera toutes les conséquences en cas de retard de sa part à ladite heure de convocation au parc de stationnement et ne pourra donc engager en aucune façon la responsabilité du prestataire.*

*Une fois sur le parc de stationnement, le personnel du prestataire, accueille le client, transfère les bagages dans la navette qui le conduira à l'aéroport et stationne le ou les véhicules du client aux places prévues à cet effet. Le prestataire effectue la navette à destination de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.*

#### **8-b Prise en charge du client au retour**

*A son arrivée à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, après avoir récupéré ses bagages et s'être soumis à toutes les formalités douanières, le client contacte le prestataire au numéro qui lui sera communiqué de façon à ce que soit effectué le transfert retour de l'aéroport au parc de stationnement.*

*Une fois le transfert effectué, le client s'acquittera s'il y a lieu auprès du prestataire des frais supplémentaires éventuels (dépassement du délai de parking, paiement différé en cas de date et heure de retour inconnus lors de la réservation, etc...).*

*Une fois ces formalités remplies et après avoir récupéré ses bagages, le client reprendra possession de son véhicule.*

### **Article 9 : Durée et résiliation**

#### **9-a Annulation du contrat du fait du client**

##### **Frais de réservation**

*A tout moment, le client peut annuler le contrat dans la mesure où il adresse un courrier en recommandé avec avis de réception au prestataire.*

*Si ce courrier parvient au prestataire plus de 48 heures avant l'heure et le jour de convocation sur le site du prestataire, ce dernier conservera 50% du montant versé avec un minimum de **20 € ttc.***



*Si ce courrier parvient au prestataire moins de 48 heures avant l'heure et le jour de convocation sur le site du prestataire, ce dernier conservera la totalité des sommes déjà versées par le client.*

*Si le client ne se présente pas au jour et à l'heure de convocation prévue sur la confirmation de réservation, le prestataire conserve l'intégralité des sommes versée par le client.*

#### Assurance annulation

*Une assurance annulation de **20 €uros ttc** est mise en place de manière à ce que le client puisse être remboursé intégralement du prix de la prestation et ce dans les cas suivants :*

- pour raisons médicales (sur présentation d'un certificat médical)*
- pour raisons funéraires (décès d'un parent ou d'un des accompagnants) sur présentation d'un certificat de décès*

#### Impossibilité d'embarquement

*- en cas d'embarquement impossible le jour du départ du fait de la perte des billets, de la non validité des pièces d'identité, etc.... **Dans ce cas 35 €uros ttc** de frais forfaitaire seront conservé par le prestataire.*

*Toutefois, cette assurance ne pourra pas s'appliquer dans la mesure où la prestation a été partiellement utilisée.*

*Aussi, le client ne pourra pas demander de remboursement en cas de modification de l'heure de retour ou en cas de retour anticipé.*

### **9-b Droit de rétractation**

*En application de l'article L 121-20 du Code de la consommation, lors de la souscription aux services à distance, le client dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de l'acceptation de l'offre de service pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au prestataire. Lorsque le délai de 7 jours expire un samedi, un dimanche ou jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.*

*Si le client exerce son droit de rétractation dans les conditions mentionnées ci-dessus, il peut le cas échéant demander le remboursement des sommes versées. Le remboursement sera effectué au client dans un délai de 30 jours suivant la date de rétractation.*

## **Article 10 : Droits et Obligations**

### **10-a Droits et Obligations du prestataire**

*Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de garantir à ses clients l'accès au service.*

*Le prestataire se réserve le droit de refuser toute réservation sans avoir à s'en justifier auprès du client. Ce refus ne pouvant donner lieu à des dommages et intérêts de quelque nature que se soit.*

*Le prestataire se réserve le droit d'annuler une réservation faute de place disponible sans que le client puisse réclamer une quelconque indemnités quelles qu'en soit la raison.*

*Le prestataire se réserve le droit de refuser toute personne qu'il considérerait comme inapte à effectuer le transfert aller et/ou retour vers l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (état d'ivresse, agressivité, etc...) sans que le client ne puisse réclamer une quelconque indemnités.*

#### **10-b Droits et Obligations du Client**

*Le client est seul responsable des informations qu'il a fournies lors de la conclusion du contrat et s'engage à informer le Prestataire sans délai de tout changement concernant ses informations en adressant un courrier au Prestataire.*

*Le client s'engage à utiliser le service conformément aux dispositions du contrat et à respecter le règlement intérieur du parc de stationnement.*

*Le client est tenu de payer le prix de la prestation conformément aux dispositions indiquées dans les présentes conditions générales, faute de quoi sa réservation serait automatiquement annulée.*

*Le client ne peut céder tout ou partie de son contrat à une tierce personne sans l'accord express écrit du prestataire.*

#### **Article 11 : Modifications des conditions générales et particulières de vente**

*Le prestataire se réserve le droit de modifier partiellement ou totalement le contenu des conditions générales de vente.*

#### **Article 12 : Loi applicable - Jurisdiction compétente**

*En cas de litige seuls les Tribunaux du siège social du prestataire seront compétents.*

*Les présentes conditions sont régies conformément au droit français.*

#### **Article 13 : Disfonctionnement du service**

*En cas de disfonctionnement du service internet, l'utilisateur ne pourra en aucune façon engager la responsabilité du prestataire ou des fournisseurs du*



*prestataire. Tout arrêt du réseau internet lié à une défaillance technique ou à une opération de maintenance ne pourra donc être utilisé par l'utilisateur afin de réclamer quelque indemnité que ce soit.*

*Le prestataire s'engage à mettre tout en œuvre afin de limiter tout dysfonctionnement.*

**Article 14 : Droits d'auteur et propriété intellectuelle**

*L'ensemble de ce site relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.*

*Tous les droits de reproduction sont réservés, y compris pour les documents téléchargeables et les représentations iconographiques et photographiques ainsi que les séquences animées.*

*Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit du contenu du site [www.LocaParkRoissy.fr](http://www.LocaParkRoissy.fr), faite sans l'autorisation expresse de LOCAPARK ROISSY est illicite et constitue une contrefaçon.*

*Toute utilisation d'informations provenant du site [www.LocaParkRoissy.fr](http://www.LocaParkRoissy.fr) doit obligatoirement mentionner la source de l'information. L'adresse Internet du site de LOCAPARK ROISSY doit impérativement figurer dans la référence.*

*Les marques éventuellement citées sur ce site sont déposées par les sociétés qui en sont propriétaires.*

**Article 15 : Protection de la vie privée et des données personnelles**

*Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu  
Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers  
Aucune information personnelle n'est utilisée à des fins non prévues.*

*Conformément la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 (art. 34), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez-vous uniquement par courrier à : 16 avenue des 22 Arpents, 77230 Moussy le Neuf.*

*Messagerie*

*Les messages envoyés sur le réseau Internet peuvent être interceptés. Ne divulguez pas d'informations personnelles inutiles ou sensibles. Si vous souhaitez nous communiquer de telles informations, utilisez impérativement la voie postale.*